

RAP.  
PORTS  
SYNDI.  
CAUX  
2018.  
2019

DOCUMENT SOUMIS  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU 15 MAI 2019



# TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL EXÉCUTIF .....	4
ÉTATS FINANCIERS 2017-2018 .....	8
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL.....	12
COMMISSION DES ÉTUDES .....	16
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT .....	22
COMITÉ DE DÉLÉGUÉS SYNDICAUX .....	25
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....	27
COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ .....	29
COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT .....	30
COMITÉ-CONSEIL DE LA RECHERCHE .....	32
ÉQUIPE SANTÉ MIEUX-ÊTRE .....	33
COMITÉ DE RECOURS R-11.....	35
<b>ANNEXES</b>	
ANNEXE I : DONS DE SOLIDARITÉ .....	36
ANNEXE II : RAPPORT DES VÉRIFICATEURS.....	37

## Conseil exécutif

**Josée Déziel** (présidente, automne 2018)

Département de sciences sociales (psychologie)

**Laurence Daigneault Desrosiers** (conseillère, automne 2018; présidente, hiver 2019)

Département de français et lettres

**Alain Long** (vice-président aux relations du travail)

Département de biologie et de biotechnologies

**Thomas Dussert** (vice-président aux affaires pédagogiques)

Département de philosophie

**Christian Goyette** (secrétaire et responsable des communications)

Département de sciences sociales (sociologie)

**Guillaume Poliquin** (trésorier)

Département de mathématiques

**Carine Blais** (conseillère)

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (EPM)

**Marie-Pierre Duchaine** (conseillère)

Département de techniques auxiliaires de la justice

**Elsa Myotte** (conseillère)

Département de graphisme

## AU PLAN NATIONAL

### Un nouveau gouvernement

Les élections provinciales du mois d'octobre ont porté la Coalition avenir Québec (CAQ) au pouvoir. L'arrivée de ce parti qui n'avait jamais dirigé le gouvernement suscite un mélange de craintes et d'espoirs. Il nomme évidemment un nouveau (un énième !) ministre de l'Éducation, François Roberge, qui n'a pas démontré d'intérêt particulier pour les études collégiales – notons d'ailleurs la fusion des ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le ministre semble néanmoins sensible aux problèmes de rétention du personnel enseignant au primaire et au secondaire, ce qui pourrait être de bon augure pour résoudre des problèmes similaires dans les conditions de travail au collégial, même si le gouvernement semble plus motivé par des impératifs logistiques de pénurie de main-d'œuvre que par un réel souci de se pencher sur les conditions de travail au sein de la fonction publique.

Ce gouvernement a rapidement rouvert l'épineux débat sur la laïcité avec le projet de loi 21, mobilisant pour et contre bon nombre d'individus et de groupes, tout en ramenant à l'avant-scène des discours d'intolérance dommageables autant pour des individus déjà stigmatisés que pour le tissu social dans son ensemble. En vue de prises de position nationales de la FNEEQ et de la CSN, le SPECA s'est prononcé en février contre l'interdiction du port de signes religieux dans la fonction publique.

### Une importante mobilisation de la jeunesse et du SPECA

La jeunesse québécoise s'est mobilisée massivement autour des questions environnementales. L'enjeu étant planétaire, c'est de concert avec des étudiant.e.s à travers le monde que le mouvement s'est progressivement soulevé ici, où des jeunes de plusieurs écoles secondaires ont pris l'initiative d'organiser des manifestations hebdomadaires et de déclencher des grèves, rejoignant ou menant le bal d'un mouvement étudiant et populaire plus vaste. Le 15 mars, c'est d'ailleurs au Québec qu'a eu lieu la plus grande manifestation dans le cadre de la mobilisation mondiale contre les changements climatiques. Une journée de grève internationale en septembre 2019 fait déjà parler dans plusieurs milieux.

Évidemment, les enjeux environnementaux ont rapidement touché le SPECA, qui s'est mobilisé et a adopté des positions de principe (entre autres en signant le Pacte) et de mobilisation,

notamment en vue d'une grève environnementale mondiale le 27 septembre. Les représentants du SPECA ont donc porté la parole de leurs membres et font pression sur la Direction du Collège et les instances syndicales (FNEEQ, CCMM, CSN) en vue d'accroître la portée de la mobilisation.

Dans la foulée des gains concernant la rémunération des stages en psychologie et en enseignement et suite au travail des CUTE (Comités unitaires sur le travail étudiant), la population étudiante s'est également mobilisée cette année afin de réclamer une rémunération juste pour tous les stagiaires, dénonçant le traitement inégal des stagiaires, qui pénalise largement les professions traditionnellement féminines. Le point culminant de cette mobilisation a eu lieu à la mi-mars, alors que plusieurs associations étudiantes ont déclenché une grève à cet effet. L'association générale des étudiants du Collège Ahuntsic (AGÉCA) n'a pas été en reste, déclenchant le 15 mars une grève de 6 jours, la première journée se tenant dans le cadre du mouvement national de grève pour le climat et les cinq autres dans le cadre de la lutte pour une meilleure rémunération des stages. Cette semaine de moyens de pression a permis de constater avec joie la présence d'une relève militante étudiante et de rapprocher le SPECA de l'AGÉCA. Malheureusement, malgré l'ampleur du mouvement et quelques signes d'ouverture de la part du ministre, aucun engagement réel n'a encore vu le jour pour améliorer le sort des stagiaires.

### **FNEEQ : bonnes et mauvaises nouvelles en contexte de pré-négo**

Les consultations en vue de la rédaction des cahiers de demandes de table centrale et de table sectorielle démarrent sur les chapeaux de roue, en raison de nouvelles étapes de consultation issues d'une volonté de démocratisation de l'ensemble de l'exercice. Le SPECA met en place plusieurs formules de consultation afin de fournir des pistes aux comités chargés de rédiger les cahiers de demande.

La volonté de démocratisation des instances se voit aussi dans une modification aux règlements de la FNEEQ, proposée par la délégation du SPECA, afin de faire reconnaître qu'un.e délégué.e est plus intimement lié.e aux mandats qui lui sont confiés par son assemblée qu'à ceux qui sont votés dans les instances supérieures.

Cet automne, la nomination de Josée Déziel, alors présidente du SPECA, et d'un chargé de cours sur le comité de négociation et de mobilisation du regroupement cégep est également une source d'enthousiasme et d'espoir. Toutefois, on ne peut passer sous silence deux départs, à trois mois d'intervalle, des élu.e.s de la FNEEQ Michel Milot et Josée Chevalier. On soulignait dans le bilan de l'an dernier le vent de renouveau qui soufflait sur la FNEEQ – ces départs suscitent inmanquablement des inquiétudes.

Les consultations pré-négo se déroulent également dans le contexte de l'arrivée des augmentations salariales liées au rangement 23 (gain amer des dernières négociations) et de démarches de sensibilisation aux conditions de travail des chargé.e.s de cours du réseau. Au regroupement cégep, notons aussi des débats autour d'enjeux qui participent d'un développement chaotique et d'une fragilisation du réseau : l'ouverture d'un CEC à St-Constant et l'expansion de la formation à distance, sans concertation et sans planification nationale. Du côté du regroupement université de la FNEEQ, le conflit de travail à la TÉLUQ, en raison duquel les tutrices et tuteurs sont en grève depuis 14 semaines au moment d'écrire ces lignes, a de quoi nous inquiéter quant aux conditions de travail qui pourraient avoir cours dans les contextes de formation à distance.

## **AU PLAN LOCAL**

### **Aboutissement de politiques longtemps attendues**

La politique d'accès à l'égalité en emploi est révisée et l'obligation d'égalité qu'elle porte est étendue. Quant à la rédaction de la politique de prévention des violences à caractère sexuel, qui longtemps avait stagné, elle accélère enfin en pleine période de transition à la présidence de l'exécutif (suite au départ de Josée Déziel) et se double d'une politique jumelle sur la prévention du harcèlement, de la violence et de la discrimination. Un nouveau secrétaire général est embauché au Collège, permettant de mettre enfin la touche finale aux deux politiques et de procéder à la mise en œuvre de celles-ci. Une résolution d'assemblée du SPECA convie aussi le Collège à rédiger des politiques épiciènes, ce qui est mis en place aussitôt.

## **Enjeux autour de la formation continue et à distance**

En lien avec la révision de la Politique du cycle de gestion des programmes (PCGP) et de l'ajout de tâches de suivi de programme, le SPECA renégocie l'entente sur la rémunération pour la coordination d'AEC. Des projets de formation à distance nécessitent des interventions du SPECA compte tenu de l'absence de consultations formelles nécessaires à leur mise en œuvre. On note au Collège l'arrivée d'une directrice adjointe à la formation continue et l'annonce de l'embauche éminente d'un directeur ou d'une directrice adjoint.e au développement numérique.

## **Du nouveau côté mobilisation**

Après une période moins intense en mobilisation locale (parce que située entre deux rondes de négociations), le SPECA met les bouchées doubles pour relancer la vie syndicale. Mandaté en fin d'année à cet effet, l'exécutif, en collaboration avec le comité de délégué.e.s, présente à l'automne un plan d'action en mobilisation et désigne un responsable au sein de l'exécutif pour s'assurer de son application. Les élu.e.s du SPECA entament une tournée des départements – au moins dix seront visités dans l'année. Un comité de mobilisation principalement tourné vers les enjeux environnementaux voit le jour, et le SPECA participe à plusieurs manifestations. Une journée de réflexion syndicale en juin prochain permettra de discuter d'enjeux sociaux et locaux, notamment des moyens d'action souhaités pour la négociation qui débute.

Afin de dynamiser les assemblées, particulièrement nombreuses cette année (deux à l'automne, quatre à l'hiver), des formations-éclair (sur les règles de procédure et sur les structures syndicales) sont créées et offertes tout juste avant le début des rencontres.

## **Une attention spéciale pour les chargé.e.s de cours**

Dans la foulée du plan d'action, le SPECA désigne également une responsable des liens avec les chargé.e.s de cours, qui s'assure de leur communiquer des informations leur étant spécialement destinées. Quelques périodes de disponibilités atypiques leur sont offertes chaque session, et un tout premier 5 à 7 des non-permanents est tenu en février.

## **Des activités qui se poursuivent**

Les autres activités récurrentes de la vie syndicale se poursuivent. Le *SPECA-Hebdo* publie des numéros fort garnis. Les activités sociales habituelles sont désormais sous la gouverne d'un comité social hors-exécutif, mené par nulle autre que l'indispensable Suzie Tremblay. Un accueil des nouveaux et deux dîners-causeries (un sur l'autochtonisation, avec Léa Lefevre-Radelli, l'autre sur la retraite, avec Ariane Robitaille) sont organisés, de même que deux formations – toujours aussi populaires – pour les non-permanents et une toute nouvelle sur la présidence d'assemblée (syndicale et départementale).

## **Le travail invisible**

En dehors des activités qui donnent de la visibilité à l'équipe, le travail syndical se poursuit dans les diverses tâches du quotidien : réponses aux questions des membres, accompagnements syndicaux, recherches de solutions concrètes aux nombreux et variés problèmes de la vie enseignante, vigilance quant aux pratiques mises en place par les nombreux nouveaux cadres arrivés au cours de la dernière année... La trésorerie du SPECA procède également à une révision de ses postes budgétaires.

## **PISTES POUR 2019-2020**

- S'assurer de maintenir des liens forts avec le syndicat du personnel de soutien, celui des professionnels (notamment par solidarité dans le cadre de la négo) et l'AGÉCA;
- Poursuivre et resserrer nos liens avec les partenaires tels le CCMM, la Coalition Main rouge (opposée à la privatisation et à la tarification des services publics), etc.;
- Continuer l'application du plan d'action pour dynamiser la vie syndicale;
- Organiser les moyens de pression en vue de la journée mondiale de mobilisation pour la planète du 27 septembre 2019;

- Faire grandir la mobilisation au Collège pour les négociations qui débiteront réellement l'an prochain et sensibiliser tout particulièrement les membres aux conditions de travail à la formation continue et aux enjeux liés à la précarité en général, autant au collégial que dans l'ensemble de la fonction publique;
- Accueillir le Groupe de réflexion et d'action en solidarité avec les profs précaires (GRASPP) pour sa prochaine rencontre à l'automne 2019;
- Réfléchir aussi à ce qui peut être fait localement pour améliorer les conditions de travail des chargé.e.s de cours, notamment en se questionnant sur une éventuelle accessibilité au financement de leur perfectionnement;
- Veiller à ce que les départements, la Commission des études et le Comité des relations du travail soient formellement consultés et écoutés sur tout projet de formation à distance. Créer et maintenir des liens avec les exécutifs des cégeps impliqués dans des partenariats avec Ahuntsic dans ces dossiers;
- Assurer une veille quant aux travaux du comité sur la protection des renseignements personnels;
- Prendre une décision en assemblée générale sur le taux de cotisation supplémentaire servant à constituer le fonds de réserve;
- Réfléchir à nos pratiques d'assemblée, notamment concernant la prise de parole en assemblée (alternance homme-femme et autres mesures pouvant élargir la participation).

# États des résultats du SPECA

PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2017 AU 31 AOÛT 2018

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2017-2018	Budget 2017-2018 adopté le 11 mai 2017	Écart
<b>REVENUS</b>				
R-1	Cotisations syndicales	695 388,15 \$	681 000,00 \$	14 388,15 \$
	<b>moins : cotisations spéciales -                   fonds de réserve</b>	(21 072,37)	(20 600,00)	(472,37)
R-2	Nouveaux membres	5,00	20,00	(15,00)
R-3	Intérêts gagnés	2 612,50	3 200,00	(587,50)
R-5	Cotisations enseignants retraités	440,00	500,00	(60,00)
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<b>677 373,28</b>	<b>664 120,00</b>	<b>13 253,28</b>
<b>DÉPENSES</b>				
<b>Frais de bureau</b>				
B-1	Secrétaire (salaire & bén. marg.)	71 333,44	68 900,00	2 433,44
B-2	Téléphone, timbres	2 272,91	1 800,00	472,91
B-3	Papeterie, articles de bureau	895,28	1 250,00	(354,72)
B-4	Journaux, revues, etc.	819,01	1 100,00	(280,99)
B-5	Publications extérieures	-	100,00	(100,00)
B-6	Entretien de l'équipement	-	250,00	(250,00)
B-7	Imprimerie	1 131,10	1 600,00	(468,90)
B-9	Assurances, frais bancaires et taxes	4 193,48	5 150,00	(956,52)
B-10	Achat d'équipements	-	500,00	(500,00)
B-11	Divers	420,00	750,00	(330,00)
		<b>81 065,22</b>	<b>81 400,00</b>	<b>(334,78)</b>
<b>Comités locaux</b>				
C-1	Exécutif	29,80	300,00	
C-2	École et société	-	500,00	(500,00)
C-5	CLIS	-	350,00	(350,00)
C-7	Autres comités	312,15	500,00	(187,85)
		<b>341,95</b>	<b>1 650,00</b>	<b>(1 308,05)</b>
<b>Négociation</b>				
N-1	Négociation	146,33	1 000,00	(853,67)
N-2	Dépenses de grève	-	500,00	(500,00)
N-3	Utilisation du fonds de réserve	-	-	-
		<b>146,33 \$</b>	<b>1 500,00 \$</b>	<b>(1 353,67) \$</b>



# États des résultats du SPECA

PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2017 AU 31 AOÛT 2018

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2017-2018	Budget 2017-2018 adopté le 11 mai 2017	Écart
<b>DÉPENSES (suite)</b>				
<b>Participation syndicale</b>				
P-1	Cotisations CSN	288 732,58 \$	279 300,00\$	9 432,58\$
P-2	Cotisations CCMM	24 048,81	23 300,00	748,81
P-3	Cotisations FNEEQ	210 647,71	206 400,00	4 247,71
P-4	Congrès, colloques CSN	1 347,93	1 000,00	347,93
P-5	Opérations CSN	15,27	250,00	(234,73)
P-6	RAR, RER, Conseils fédéraux	434,25	3 500,00	(3 065,75)
P-7	Opérations FNEEQ	1 118,04	4 000,00	(2 881,96)
P-8	Appuis aux luttes	8 500,00	9 300,00	(800,00)
P-9	Libérations ad hoc	313,64	1 000,00	(686,36)
		<b>535 158,23</b>	<b>528 050,00</b>	<b>7 108,23</b>
<b>Activités sociales</b>				
S-1	Rencontres de l'exécutif	270,07	300,00	(29,93)
S-2	Assemblées syndicales	280,47	100,00	180,47
S-3	Événements sociaux	16 995,20	12 500,00	4 495,20
S-4	Café, jus, lait, bière, etc.	19 448,25	15 200,00	4 248,25
S-5	Fête des enfants	3 363,78	3 200,00	163,78
S-6	Fête des rentrées et Noël	9 696,24	11 000,00	(1 303,76)
S-7	Party intersyndical	3 422,81	3 100,00	322,81
S-8	Aménagement du local syndical	96,00	400,00	(304,00)
S-9	Divers	95,00	100,00	(5,00)
S-10	Party d'huîtres	5 433,18	5 600,00	(166,82)
		<b>59 101,00</b>	<b>51 500,00</b>	<b>7 601,00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>675 812,73</b>	<b>664 100,00</b>	<b>11 712,73</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>		<b>1 560,55 \$</b>	<b>20,00 \$</b>	<b>1 540,55 \$</b>

## Bilan financier du SPECA

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE DU 15 MAI 2019

Au 31 août 2018

### ACTIFS

Encaisse	33 609,10	\$
Placements	220 000,00	

**Actif total** 253 609,10 \$

### PASSIF ET SURPLUS

**Créditeurs (à payer)** 27 765,28 \$

#### Surplus

Surplus au début de l'exercice	224 283,27	\$
Surplus (déficit) de l'exercice	1 560,55	

**Surplus à la fin de l'exercice** 225 823,82 \$

**TOTAL DU PASSIF ET DU SURPLUS** 253 609,10 \$

## Bilan 2017-2018 du fonds de réserve

### Au 1<sup>er</sup> septembre 2017

Solde reporté 206 202,87 \$

### Entrées

21 072,37

Cotisations fonds de réserve

### Sorties

Remboursement des journées de grève -

### Au 31 août 2018

Solde 227 275,24 \$

## Comité des relations du travail

**Carine Blais** (conseillère et membre du CTT)

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (EPM)

**Laurence Daigneault Desrosiers** (conseillère, automne 2018; présidente, hiver 2019; membre du CTT)

Département de français et lettres

**Jérôme-Melville Giguère**

Département de mathématiques

**Alain Long** (vice-président aux relations du travail et membre du CTT)

Département de biologie et de biotechnologies

**Jean-François Millette** (hiver 2019)

Département d'histoire et géographie (histoire)

Au terme de cette année, le Comité des relations du travail (CRT) se sera réuni au moins douze fois et le Comité technique sur la tâche (CTT) au moins quatre fois.

À l'ordre du jour de ces rencontres : des dossiers récurrents sur lesquels le Collège est tenu de nous consulter avant de prendre une décision (clause 4-3.14 de la convention), l'ensemble des dossiers liés à la tâche et au projet de répartition des ressources enseignantes, des litiges (clause 4-3.15) et certains griefs (clause 4-3.16).

Le présent bilan fera une brève description de ces principaux dossiers puis présentera, comme à l'accoutumée, les perspectives pour l'an prochain.

## UN NOUVEAU VIS-À-VIS

Gros changement au CRT cette année avec la retraite de Claude Courchesne. En effet, François Lavigne, son successeur à la Direction des ressources humaines, n'a plus les dossiers de la tâche et des ressources enseignantes sous sa responsabilité. C'est dorénavant la Direction des études, et plus particulièrement l'organisation de l'enseignement, qui a cette responsabilité. En l'absence de Linda Boivin à l'automne, nous avons même été gratifié de la présence du Directeur des études ! Linda est maintenant de retour, mais il est clair qu'il faudra trouver un nouvel équilibre, notamment en ce qui a trait aux dossiers qui doivent transiter entre l'organisation de l'enseignement et les ressources humaines. De tout petits dossiers comme les contrats, les congés, les listes d'ancienneté et de priorité d'engagement ou les salaires... ☺

## DEMANDES DE CONGÉ

Comme à chaque année, le CRT a eu à se prononcer sur toutes les demandes de congé faites en vertu des clauses suivantes de la convention : programme volontaire de réduction du temps de travail (5-14.00), congé sans salaire à temps complet et à mi-temps (5-15.00 et 5-16.00), perfectionnement sans salaire (7-3.00) et congé non prévu à la convention (4-3.14 e)).

## LES RESSOURCES ET LA TÂCHE

Le projet de répartition des ressources enseignantes est au centre des responsabilités du CRT. Tout au long de l'année, le CTT et le CRT ont eu à se pencher sur divers aspects de la répartition :

- l'ouverture des postes et des charges annuelles de remplacement aux différents tours du Bureau de placement (clause 5-4.07);
- la reconnaissance du statut de temps complet aux enseignant.e.s ayant cumulé une CI annuelle de 50 ou plus et ayant donné suffisamment de charges de cours pour atteindre l'équivalent de 80 de CI en 2017-2018 (clause 5-1.03 d));

- les charges à la formation continue (clauses 8-7.07 à 8-7.09);
- le bilan des ressources 2017-2018 (clause 8-5.11);
- le projet de répartition de la session d'hiver ajusté sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 20 septembre (clause 8-5.08);
- l'état d'utilisation des ressources 2018-2019 produit sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 15 février (clause 8-5.10);
- le projet de répartition 2019-2020 (clause 8-5.08).

### **Un déficit qui se creuse**

La baisse de l'effectif étudiant, dont nous déplorions les impacts sur les ressources enseignantes dans ce bilan à pareille date l'an dernier, s'est aggravée cette année. Toutefois, bonne nouvelle, les ressources prévues pour 2019-2020 sont en hausse pour la première fois depuis longtemps. On parle d'un maigre 5 ETC, alors que la baisse a été de 35 ETC en cinq ans, mais c'est un début. Le rebond démographique annoncé semble vouloir se concrétiser.

Malgré cela, les années de vaches maigres auront eu un impact sévère sur les ressources. En mai 2018, nous nous réjouissons presque d'avoir réussi à contenir la surembauche à seulement 3 ETC, mais le bilan 2017-2018 officiel déposé en novembre l'a plutôt établie à 6 ETC ! Dans le souci d'éviter de creuser davantage ce déficit en ressources enseignantes, nous avons consenti à un alourdissement de la tâche pour l'hiver 2019. Mais l'état d'utilisation 2018-2019 de mars dernier ne nous laisse pas grand espoir de voir la situation se rétablir à court terme. Heureusement, le Collège a accepté d'étaler la récupération du déficit sur quelques années. Or, ce sont tout de même des ressources en moins pour l'an prochain et la tâche sera donc plus lourde en 2019-2020.

### **Une absence qui a fait mal**

Au-delà de la baisse d'effectifs, l'absence de Linda Boivin à l'organisation de l'enseignement, pendant plus d'un an, a compliqué sérieusement les « opérations tâche » du Collège. Résultat, les ressources disponibles n'ont pas été utilisées de façon optimale. Ceux qui l'ont remplacée ont travaillé au meilleur de leurs capacités, mais ce fut insuffisant. Cela aura au moins été l'occasion de constater à quel point l'équilibre des ressources enseignantes est dépendant de l'expertise d'une seule personne et combien il est important que cela soit corrigé. Heureusement, Linda était de retour juste à temps pour l'élaboration du projet de l'an prochain. Nous devons collaborer avec elle, l'an prochain, à structurer les processus de façon à ce que l'expertise soit davantage partagée et que les opérations critiques que constituent les prévisions d'effectifs et les ouvertures de groupe puissent se dérouler correctement en toutes circonstances.

Nous devons aussi nous pencher très sérieusement sur les bilans de 2017-2018 et 2018-2019 pour nous assurer que le Collège n'a pas commis d'erreurs d'imputation grossières. Nous avons fait suspendre les délais de grief sur le bilan de novembre et le Collège s'est engagé à « ouvrir ses livres » afin que nous puissions faire toutes les vérifications requises. Il n'est pas impossible que cette opération mette au jour certains vices de procédure (notamment à l'égard des congés de maladie et des suppléances) qui nous privent de ressources et que nous pourrions éliminer pour les années à venir.

## **LES PROGRAMMES**

### **Des programmes en difficulté**

Si, globalement, la baisse des ressources enseignantes que nous vivons depuis quelques années semble appelée à se résorber, il convient de signaler qu'il y a des programmes pour lesquels l'avenir reste sombre. Les programmes des communications graphiques sont particulièrement concernés puisqu'un d'entre eux, *Gestion de projet en communications graphiques*, n'a pas admis de nouveaux étudiants depuis quatre ans et que deux autres sont maintenant sous le seuil de la viabilité au plan des ressources enseignantes. En effet, le programme *Techniques d'impression* reste, comme c'est le cas depuis au moins dix ans, dépendant du financement de l'annexe S026 à l'intention des programmes techniques

en difficulté de recrutement, et *Infographie en prémédia* s'ajoutera à la liste l'an prochain. Le Collège a choisi d'investir massivement dans la relance de ce secteur de formation qui est une des pierres d'assise de notre Collège, mais si ces efforts s'avèrent vains, nous serons bientôt confrontés à des choix très difficiles.

### **Et un nouveau programme**

Ce n'est pas tous les jours que ça arrive, mais le Collège a été autorisé à dispenser un nouveau programme, *Technologie de l'échographie médicale*, dès la session d'automne 2019. Outre les énormes travaux de nature pédagogique qui ont été réalisés cette année au Département de radiodiagnostic pour que ce programme voit le jour, le CTT et le CRT ont été tour à tour interpellés pour se prononcer sur le financement ministériel et les simulations de coûts du programme en ressources enseignantes.

### **DU NOUVEAU DANS LES LISTES D'ANCIENNETÉ**

L'ajout d'un programme de formation nous a conduit à ouvrir une nouvelle liste dès l'an prochain en *Échographie*. Trois autres listes apparaîtront aussi dans le document d'octobre prochain puisque nous avons formalisé le projet du Département des techniques auxiliaires de la justice de séparer leur liste d'ancienneté et de priorité d'engagement en trois : pratique policière, criminologie et droit. Ces nouveautés ont requis de faire des analyses et de prendre entente avec le Collège pour protéger les droits des enseignantes et des enseignants des départements concernés. Elles permettront, à terme, d'embaucher en fonction des besoins et de mieux protéger les droits des personnes, particulièrement celles à statut précaire, dans chacune de ces disciplines. Un projet allant dans le même sens a aussi été étudié en génie civil, géomatique et dessin technique, mais le département a choisi de s'abstenir pour le moment.

### **DU NOUVEAU POUR LES CHARGÉ.E.S DE COURS**

Vous êtes chargé.e.s de cours et trouvez infantilisant de devoir passer à la sécurité pour *puncher* ? Sachez que nous avons formellement demandé à la Direction de cesser cette pratique qui n'a pas d'équivalent ailleurs, selon les informations que nous avons glanées auprès des syndicats des autres cégeps qui offrent de la formation continue. La nouvelle responsable s'est montrée ouverte à revoir cette pratique et à mettre en place un processus de déclaration d'absence similaire à celui qui existe au régulier. En effet, les normes du travail ont été modifiées en date du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et les chargé.e.s de cours ayant au moins trois mois de service continu ont dorénavant droit à deux jours de congé payés pour diverses raisons telle que maladie et obligations familiales.

### **DOSSIERS DIVERS**

Mentionnons rapidement quelques-uns des autres dossiers qui ont occupé vos représentant.e.s au CRT et au CTT cette année :

- validation et adoption des modifications aux grilles de cours et à l'offre de cours complémentaires;
- bilan du double-emploi (clauses 5-1.12 et 4-3.14 p));
- mesures disciplinaires et griefs;
- participation à la formation offerte par le Collège aux responsables de la coordination de département et d'AEC sur le processus d'engagement à la formation continue;
- formations à l'intention des non permanent.e.s (une à l'automne et une à l'hiver).

## PISTES POUR 2019-2020

- Exiger du Collège qu'il formalise les processus de gestion ayant un impact sur les ressources enseignantes en s'assurant d'un partage d'expertise maximal;
- Insister auprès du Collège pour qu'il offre le support du CTT aux équipes de programmes dès le début d'un processus d'actualisation ou de révision de grille;
- Produire un guide de la tâche pour les RCD, actuels et futurs;
- Offrir des formations dont une sur les différents types de congés, incluant la façon de calculer la fraction de charge d'un congé partiel;
- Négocier avec le Collège les modalités de gestion de la banque de congés de maladie, notamment en ce qui concerne les modifications à la Loi sur les normes du travail;
- S'assurer qu'il clarifie les modalités de déclaration de la suppléance afin de minimiser les erreurs d'imputation;
- Exiger de recevoir en CRT tout projet de formation à distance afin de s'assurer d'en minimiser les impacts sur les conditions de travail des enseignants;
- Convenir avec le Collège de la composition et des modalités de fonctionnement d'un comité de prévention des litiges et des griefs (clause 9-3.00);
- Maintenir une veille à l'égard du remboursement, par le ministère, de la reprise de la grève de 2005 afin d'éviter une imputation de ces sommes à la masse salariale.

## Commission des études

**Isabelle Boisclair**

Département de techniques auxiliaires de la justice

**Lucie Bouchard**

Département de génie civil, géomatique et dessin technique (géomatique)

**Ginette Cartier**

Département d'histoire et géographie (histoire)

**Bibiane Charland**

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

**Jean-François Dorval**

Département d'infographie

**Thomas Dussert** (vice-président aux affaires pédagogiques)

Département de philosophie

**Alain Forget**

Département de langues (langues modernes)

**Édith Gruslin**

Département de biologie et de biotechnologies

**Carly Milorin**

Département de radio-oncologie

**Elsa Myotte** (conseillère)

Département de graphisme

**Guillaume Poliquin** (trésorier)

Département de mathématiques

**Caroline Proulx**

Département de français et lettres

La Commission des études s'est réunie à 15 reprises au courant de l'année 2018-2019, et au moment de rédiger ce bilan, 3 rencontres étaient prévues d'ici les vacances d'été. En plus du comité d'ordre du jour (constitué du Directeur des études, d'une représentante des professionnel.le.s et du vice-président aux affaires pédagogiques du SPECA) qui se réunit avant chaque rencontre de la Commission, neuf comités de travail ont été actifs cette année (voir les bilans des comités ci-dessous).

La Commission des études a traité des dossiers statutaires habituels : élaboration du calendrier scolaire, révision des RDÉA, programmes actualisés et nouveaux programmes, modifications aux grilles et aux descriptifs de cours, etc. En plus de ces dossiers récurrents, la Commission s'est penchée sur des questions ponctuelles, notamment la visite des représentants de la CÉEC pour son audit d'assurance qualité (visite que les enseignant.e.s ont boycotté conformément à notre mandat d'assemblée) à qui nous avons remis une lettre expliquant les motifs de notre boycott. Dans le cadre du projet de révision du programme de Sciences de la nature, les enseignant.e.s ont dénoncé les carences dans la consultation et demandé au Directeur des études de faire des représentations en ce sens. Aussi, une tempête hivernale et la grève étudiante nous ont amenés à modifier plusieurs fois le calendrier scolaire pendant l'hiver.

En outre, la Commission des études et ses comités ont poursuivi des travaux entamés les années précédentes. Vous trouverez ci-dessous un aperçu de ce qui a occupé les enseignant.e.s sur ces comités.

## COMITÉ DE LA POLITIQUE DU CYCLE DE GESTION DES PROGRAMMES (PCGP)

En 2018-2019, le comité chargé de la révision de la PO-05, nommée jusqu'à tout récemment *Politique de gestion des programmes* (PGP), s'est consacré à peaufiner le projet de politique pour le rendre plus conforme aux attentes de l'ensemble des intervenants dans les programmes, sur la base des résultats de la consultation de l'hiver 2018.

Le 12 mars 2019, le comité a déposé en Commission des études une 2<sup>e</sup> version de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la PCGP, ou *Politique du cycle de gestion des programmes*. La Commission des études a ensuite sollicité un avis auprès des instances syndicales et associatives. Le 21 mars, l'assemblée générale du SPECA a constaté que des modifications avaient été apportées au projet de politique en réponse à ses recommandations des 19 avril et 4 octobre 2018 et qu'un projet de bonification de la rémunération de coordination des AEC, notamment pour assurer le suivi en continu, était en voie de se concrétiser. Elle a donc donné un avis favorable au projet de politique, sous réserve de la ratification d'une entente avec la Direction sur la coordination des AEC. Sur la recommandation de la Commission des études, datant du 2 avril, le Conseil d'administration a adopté la PO-05 le 17 avril, mettant ainsi un terme à près de 5 années de travaux assidus.

## COMITÉ DE LA RÉUSSITE

Le comité aura tenu cette année huit rencontres dont trois à l'automne 2018 et trois cet hiver, ainsi que deux autres prévues en mai.

Afin de rendre compte des réalisations du comité, nous présentons ci-dessous les travaux menés en lien avec les objectifs du plan de travail.

- **Définir la vision du Collège quant au concept de réussite et ses diverses dimensions :** Présentement, le comité analyse le document synthèse résultant de la consultation tenue auprès de la communauté lors du colloque pédagogique du 15 janvier 2019, document servant de base à l'élaboration du nouveau plan stratégique 2020-2025, incluant aussi le plan de réussite.
- **Recenser les mesures de réussite surtout en ce qui a trait aux étudiants.e.s de première session dans le réseau :** Le comité a amorcé ses travaux à l'automne dernier par l'analyse du document de Robert Ducharme « La réussite des étudiants dans nos collèges : un acquis »<sup>1</sup>, et plus particulièrement des 22 outils identifiés par les étudiant.e.s leur ayant permis de réussir tous leurs cours de première session.
- **Recenser les mesures d'aide offertes par tous les services et départements du Collège :** En conséquence de l'identification de ces outils, le comité a réalisé une vaste recension de toutes les mesures disponibles mise en place dans les départements et dans tous les services du Collège. Un tableau synthèse de toutes ces mesures est en voie d'élaboration afin d'outiller les membres de la communauté en vue de les orienter, au besoin, vers les meilleures ressources favorisant la réussite des étudiants.e.s.
- **Poursuivre la réflexion sur les journées de relâche de l'automne :** Une consultation est actuellement menée auprès des départements, des services professionnels et de l'AGÉCA afin de recueillir leur avis (et l'argumentaire le soutenant) sur le moment le plus opportun sur le plan pédagogique pour tenir ces journées de relâche de l'automne.

---

1. Robert Ducharme, « La réussite des étudiants dans nos collèges : un acquis », dans ACCQ (Association des cadres des collèges du Québec), *Le réseau des cégeps. Trajectoires de réussite*, Québec, Presses de l'université Laval, 2017, p. 411.



Le comité de la réussite a également été mandaté en cours d'année pour analyser le document *Activités de mise à niveau et activités favorisant la réussite*<sup>2</sup>, afin de permettre la mise en œuvre de ces activités par les départements (voir la section « Perspectives pour 2019–2020 » après les bilans des comités).

### COMITÉ SUR LES ÉTUDIANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS (EESH)

Le comité s'est réuni à sept reprises au cours de l'année. Il a analysé les données de la recension effectuée en 2018 auprès des enseignants pour connaître leurs perceptions de l'intégration des étudiant.e.s en situation de handicap dans leurs cours. L'analyse de cette recension a été présentée à la Commission des études le 26 février. Le comité a aussi étudié la question de la réussite des étudiant.e.s en situation de handicap, en lien avec les stages et le marché de l'emploi, et prévoit produire un fascicule à l'usage des enseignants, des responsables et des coordonnateurs de stages. Celui-ci permettra de mieux faire connaître la situation de la population étudiante lors des stages, tant aux plans des défis et des réussites que des aspects légaux entourant cette étape de leur formation. Enfin, le comité s'est penché sur les impacts des mesures d'aide temporaires pour les étudiants vivant des difficultés ponctuelles, et qui ne relèvent pas d'un plan d'intervention. Un fascicule est en cours d'élaboration afin de mieux faire connaître ces mesures d'aide temporaires.

### COMITÉ POUR LA RÉUSSITE EN FRANÇAIS POUR LES ÉTUDIANTS ALLOPHONES

Le comité avait notamment pour objectifs de mieux comprendre les besoins des étudiant.e.s allophones en collaboration avec les enseignant.e.s, d'évaluer les mesures de soutien déjà existantes au Collège et de proposer des mesures d'aide en collaboration avec les services du Collège.

Des rencontres avec des enseignant.e.s des techniques physiques et du secteur de la santé ont permis d'identifier certains défis, notamment au plan de la communication orale lors des stages en techniques de la santé. De nombreuses mesures d'aide sont soutenues par le Département de français et les services du Collège (ateliers au CAF, programme *Donnez au suivant*, mesures offertes par le SAIDE, etc.). Il serait intéressant de se pencher sur des moyens permettant de diffuser plus largement l'information entourant les mesures existantes ainsi que sur la mise en place de certaines pistes suggérées par les enseignant.e.s (jumelage entre étudiant.e.s, mention « allophone » au dossier de l'étudiant.e, temps supplémentaire lors d'évaluations, API désigné.e, etc.). Le test de classement en français offert à l'admission des étudiant.e.s allophones depuis l'automne 2016 semble permettre d'offrir les cours adaptés au niveau des étudiant.e.s, ce qui pourrait être confirmé en faisant un suivi du parcours des étudiant.e.s ayant complété ce test. Par ailleurs, une réflexion quant à la pertinence d'offrir un tremplin DEC pour les allophones n'ayant pas été admis suite au test de classement pourra être élargie à l'extérieur de comité, en incluant notamment le Département de français.

### COMITÉ DES APPLICATIONS PÉDAGOGIQUES DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (CAPTIC)

Le comité s'est réuni à dix reprises au courant de l'année et une onzième rencontre est prévue d'ici la fin de la session d'hiver. Le Comité a recommandé à la Commission des études, après analyse, l'adoption du projet de faisabilité du DEC avec portables en *Informatique*. Le respect des balises adoptées l'an passé par la CÉ ont été validées par les enseignant.e.s du comité. Le comité a aussi travaillé sur la formation à distance, en poursuivant les lectures entamées l'an dernier. L'objectif de déterminer des balises encadrant les conditions acceptables sur le plan pédagogique du déploiement de la formation

---

2. Québec, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *Activités de mise à niveau et activités favorisant la réussite. Établissements d'enseignement collégial francophones*, 2018, 39 p., réf. du 25 avril 2019, [www.education.gouv.qc.ca](http://www.education.gouv.qc.ca)

à distance a été posé en cours d'année. Le travail commencé cette année sur les balises devra être terminé l'an prochain, il s'agit même d'un dossier prioritaire (voir la section « Perspectives pour 2019-2020 »). Dans le cadre de sa réflexion sur les balises pédagogiques, le comité a pris connaissance de plusieurs politiques institutionnelles sur la formation à distance et a entamé une réflexion sur une éventuelle politique locale. Cette réflexion est toujours en cours et devra être poursuivie l'an prochain. Le CAPTIC a également étudié le projet d'immobilisations TICs conformément à son mandat, en vue de le recommander à la CÉ. Enfin, le comité a reçu la présentation du rapport de Marie-Hélène Lapointe sur les vertus pédagogique du logiciel Antidote.

## COMITÉ DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES

Le Comité des activités de programmes a procédé à deux appels de projets dans l'année.

Un premier appel de projets a eu lieu tardivement à l'automne pour permettre à des enseignant.e.s de réaliser des activités de programme à l'hiver 2019. Cet appel a été rendu possible notamment parce que des allocations d'actualisation des programmes de Sciences humaines et de Sciences de la nature n'ont finalement pas eu à être utilisées comme prévu. Six demandes ont été analysées par le comité lors de ce concours. Comme il semble probable qu'il y ait des allocations non utilisées permettant un appel de projets à la session d'automne 2019, le comité a réitéré l'importance que soit initié le concours rapidement afin de laisser un maximum de temps aux enseignant.e.s intéressé.e.s.

À l'hiver 2019, le comité a procédé à l'analyse de seize demandes dans le cadre de l'appel de projets pour l'année 2019-2020 en disposant de 2,5 ETC pour ce concours comme stipulé dans la lettre d'entente sur les *Règles de répartition des ressources enseignantes*. À ce jour, un total de 1,9 ETC a ainsi été distribué. Conformément aux pratiques des années passées, six demandes d'activités de programmes à l'international ayant dépassé le stade de la consolidation (3<sup>e</sup> année du projet) ont été transférées au fonds à l'international mis en place par la Direction. Par ailleurs, à la suite de cet exercice, les membres du comité ont relevé différents éléments à améliorer dans les formulaires et ont entamé un travail de réécriture de ces derniers.

## COMITÉ SUR L'INTERNATIONALISATION

Comme prévu à la *Politique sur l'internationalisation* (PO-26), le Comité sur l'internationalisation a procédé à l'analyse et à la recommandation des projets internationaux au moment de l'appel de projets. Le comité a également terminé la révision du *Guide d'application de la politique d'internationalisation*, a travaillé à l'amélioration d'un sondage destiné à recueillir des commentaires des étudiant.e.s ayant pris part à un projet à l'international et a finalement entamé la révision de la politique elle-même.

## COMITÉ POUR L'ORGANISATION DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Compte tenu des impératifs du calendrier scolaire 2018-2019, il a été convenu à la Commission des études de remplacer les journées pédagogiques (une à chaque début de session) par un « colloque » pédagogique de deux journées, soit les 15 et 16 janvier 2019, sous le titre « Colloque pédagogique – Plan stratégique et demi-journée PSME ». Le comité a tenu six réunions pour le préparer.

Présenté en matinée des journées, le volet pédagogique a été consacré, d'une part, aux préoccupations des enseignant.e.s vis-à-vis des problèmes émotifs et comportementaux de leurs étudiant.e.s avec une conférence du psychologue et spécialiste de la réussite scolaire Égide Royer et, d'autre part, à la problématique du stress avec une conférence de la neuroscientifique Sonia Lupien.

Les après-midis ont permis d'abord la consultation du personnel à propos des orientations à définir pour le nouveau plan stratégique du Collège, puis, en fin de colloque, la tenue d'activités très variées offertes par le *Programme de santé et mieux-être* du Collège (PSME).

Au terme du colloque, un sondage d'appréciation a été mené auprès des 208 participant.e.s entre le 17 et le 28 janvier. Sur ce nombre, 113 personnes ont répondu au sondage. Un constat s'est imposé : le nombre record d'inscriptions en comparaison avec celui, décevant, des

années précédentes, a bien montré que les thèmes, la formule « colloque » et son jumelage avec les activités du PSME ont constitué une combinaison gagnante, suscitant beaucoup d'intérêt chez la plupart des répondant.e.s.

Aussi, le comité est à pied d'œuvre pour la préparation du prochain colloque qui se tiendra les 15 et 16 janvier 2020.

## COMITÉ POUR LA RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Pour faire suite à une volonté partagée d'officialiser la reconnaissance professionnelle des employé.e.s du Collège, ce comité s'est doté cette année des objectifs suivants : élaborer des critères de sélection institutionnels, établir un échéancier pour les appels de candidatures, promouvoir les distinctions pouvant intéresser le personnel du Collège et établir ses propres objectifs pour les années à venir. Enfin, ce comité avait comme objectif statutaire de procéder à la sélection d'un candidat pour la « mention d'honneur » de l'AQPC.

À terme, et après avoir tenu sept rencontres, le comité a atteint tous ses objectifs. De plus, en collaboration avec le Service des communications, un nouvel onglet a été ajouté au site Web du Collège afin d'héberger les informations concernant les prix existants, les lauréats et les prochaines mises en candidatures.

## PISTES POUR L'ANNÉE 2019-2020

Voici quelques dossiers qui risquent de garder occupé.e.s les enseignant.e.s de la Commission des études l'an prochain et sur lesquels une vigilance syndicale sera de mise :

- **PCGP** : Suite à l'adoption de la politique, un comité de la CÉ s'attèlera à la rédaction du guide d'application de la politique, dans le but de préciser les procédures qui sous-tendent les différentes phases du cycle de gestion des programmes.
- **Activités favorisant la réussite** : C'est au comité de la réussite qu'incombera la réflexion sur la manière de mettre en œuvre les activités favorisant la réussite découlant du nouveau cahier des activités de mise à niveau. Plusieurs départements se sont montrés intéressés par les possibilités qu'ouvre cette nouvelle catégorie d'activités. Il importera donc de nous assurer qu'un appel de projet permette à tous de faire valoir leurs intentions, et que les ressources allouées à ces activités servent à favoriser la réussite dans les programmes où les besoins sont les plus criants.
- **Révision des programmes de Sciences humaines et de Sciences de la nature** : Des travaux de révision de ces deux gros programmes sont en cours et on ne sait toujours pas lequel sera actualisé en premier. Il faudra veiller à ce que les enseignant.e.s et les instances concernées soient consultées dans des délais raisonnables, mais aussi à préserver le caractère national de ces programmes.
- **Formation à distance** : Le plan d'action numérique dévoilé par le précédent gouvernement prévoit des sommes importantes notamment pour le développement de la formation à distance et des implications pédagogiques de l'intelligence artificielle. Le rôle qui se dessine pour la « technopédagogie » en inquiète plusieurs, et il importe de s'assurer que la qualité de l'enseignement et les conditions de travail des enseignant.e.s ne soient pas sacrifiées à l'autel de la technophilie. Le Collège n'est pas en reste puisque la Direction nous a fait part de sa volonté de développer le télé-enseignement et de créer un nouveau « Service du développement numérique » pour appuyer la mise en œuvre de ces projets. Le CAPTIC a entamé cette année un travail sur des balises pédagogiques pour le développement de la formation à distance; ce travail devra être complété l'an prochain et l'assemblée générale risque fort d'être sollicitée pour donner une orientation à ces travaux. Un projet de politique de la formation à distance a également été confié à un sous-comité du CAPTIC dans la foulée des balises. Étant donné que les enjeux croisent le pédagogique avec les relations de travail, le SPECA

et les enseignants membres de la CÉ devront exercer une vigilance accrue. Le Comité École et société de la FNEEQ vient tout juste de diffuser un document de réflexion et des recommandations pour les syndicats locaux portant sur ces questions.

- **Calendrier scolaire** : Le comité de la réussite a lancé une consultation sur le moment de la relâche d'automne, qui devrait déboucher sur des recommandations en CÉ l'an prochain.
- **Politique sur les renseignements personnels** : Le comité n'a pas été actif cet année suite au changement de secrétaire général qui portait le dossier. Il a été réactivé à la toute fin de l'année et va travailler à rédiger une politique. La CÉ et l'assemblée générale du SPECA seront consultées.

## Comité de perfectionnement

**Manon Bédard**

Département de graphisme

**Éliane Delisle**

Département de génie civil, géomatique et dessin technique (génie civil)

**Marlène Fréchette**

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

**Christian Goyette**

Département de sciences sociales (sociologie)

**Valérie Lavoie**

Département des techniques auxiliaires de la justice

**Josiane Meloche** (automne 2018)

Département de radio-oncologie

**Dominique Rioux** (hiver 2019)

Département de français et lettres

**Joan Sénéchal**

Département de philosophie

Au moment d'écrire ce bilan, 207 demandes ont été traitées dans les 6 premières réunions de l'année (une septième aura lieu le 24 mai 2019). Jusqu'à maintenant, le montant accordé est de 69 487,45 \$. Bien qu'il augmentera assurément en raison des activités qui se tiennent en fin d'année scolaire, nous aurons très certainement un surplus à nouveau cette année. Le taux de remboursement est demeuré à 90 %, conformément à la décision de l'assemblée générale du 16 août 2016. Notons que le Comité de perfectionnement des enseignant.e.s disposait pour 2018-2019 d'un budget total de 155 419,61 \$. De ce montant, 65 274,72 \$ proviennent du solde des années antérieures, puis 90 144,89 \$ du montant alloué annuellement pour chaque enseignant.e à temps complet (195 \$) selon les dispositions de la Convention collective.

Certains articles de la politique avaient fait l'objet d'une révision en 2017-2018. Ces modifications n'ont pas été soumises à l'assemblée générale puisque le comité a été saisi d'autres projets d'améliorations de la politique, notamment de rendre le perfectionnement accessible aux chargé.e.s de cours malgré qu'ils ne soient pas pris en considération dans le calcul pour cette enveloppe. Néanmoins, revoir ce calcul pour tenir en compte l'enseignement à la formation continue pourrait aussi constituer une demande de la prochaine négociation de la convention collective. Des modifications à la politique pourraient donc être proposées à l'assemblée générale au cours de l'année 2019-2020.

## ÉVOLUTION DES BUDGETS ANNUELS DEPUIS 2002

Le tableau récapitulatif ci-dessous fait état du budget disponible pour une année donnée sur une base prévisionnelle et sous réserve de vérification des états financiers (allocations ETC) du Collège pour l'année précédente.

ANNÉE	SOLDE AU 30 JUIN PRÉCÉDENT	FINANCEMENT ANNUEL (E.T.C.)	TOTAL DISPONIBLE	DÉPENSES	DATE DU RAPPORT
2002-2003	40 207,00 \$	67 399,36 \$	107 606,36 \$	53 496,34 \$	
2003-2004	54 110,02 \$	70 386,98 \$	124 497,00 \$	67 843,96 \$	
2004-2005	56 653,04 \$	70 386,96 \$	127 040,00 \$	70 341,27 \$	
2005-2006	56 698,73 \$	72 884,27 \$	129 583,00 \$	43 416,33 \$	
2006-2007	86 166,67 \$	51 498,01 \$	137 664,68 \$	32 937,09 \$	
2007-2008	104 727,59 \$	86 800,35 \$	191 527,94 \$	64 853,94 \$	
2008-2009	126 674,00 \$	89 863,80 \$	216 537,80 \$	78 691,80 \$	
2009-2010	137 846,00 \$	82 730,00 \$	220 576,00 \$	130 463,28 \$	
2010-2011	90 112,72 \$	93 412,80 \$	183 525,52 \$	110 309,05 \$	
2011-2012	73 216,47 \$	99 678,08 \$	172 894,55 \$	114 509,00 \$	
2012-2013	58 385,55 \$	98 340,45 \$	156 726,00 \$	98 166,73 \$	
2013-2014	58 559,27 \$	97 379,10 \$	155 938,37 \$	134 742,99 \$	Septembre 2014
2014-2015	21 195,38 \$	97 326,45 \$	118 521,83 \$	87 236,61 \$	Septembre 2015
2015-2016	31 285,22 \$	96 569,85 \$	127 855,07 \$	83 917,50 \$	Septembre 2016
2016-2017	43 937,57 \$	96 569,85 \$	140 507,42 \$	77 525,74 \$	Septembre 2017
2017-2018	62 981,68 \$	92 537,25 \$	155 518,93 \$	90 244,21 \$	Septembre 2018
2018-2019	65 274,72 \$	90 144,89 \$	155 419,61 \$	69 487,45 \$	30 avril 2019

## DÉPENSES PAR CATÉGORIES : 2 DERNIÈRES ANNÉES

Catégories	2017-2018				2018-2019 (au 30 avril 2019)			
	Montant dépensé	% du total \$	Nb	% du nb de demandes	Montant dépensé	% du total \$	Nb	% du nb de demandes
<b>BA</b>	5 534,60 \$	0,06	9	0,03	750,61 \$	0,01	2	0,01
<b>BD</b>	10 117,44 \$	0,11	18	0,07	7 463,18 \$	0,11	16	0,08
<b>BE</b>	13 553,33 \$	0,15	54	0,20	14 870,17 \$	0,21	42	0,20
<b>C</b>	47 320,14 \$	0,52	132	0,48	29 871,36 \$	0,43	89	0,43
<b>DA</b>	1 050,00 \$	0,01	4	0,01	1 814,90 \$	0,03	5	0,02
<b>DD</b>	12 062,22 \$	0,13	53	0,19	13 929,23 \$	0,20	50	0,24
<b>DE</b>	628,00 \$	0,01	3	0,01	788,00 \$	0,01	3	0,01
Total demandé	100 295,26 \$		273				207	
<b>Total dépensé</b>	<b>90 265,73 \$</b>				<b>69 487,45 \$</b>			
% pondération (% remboursement)	0,90				0,90			

### B : Cours ou stages crédités

BD : dans la discipline d'enseignement  
 BE : en éducation ou relatifs à la tâche enseignante  
 BA : dans une autre discipline relative à celle enseignée

### C : Colloques, congrès, conférences

### D : Cours ou stages non crédités

DD : dans la discipline d'enseignement  
 DE : en éducation ou relatifs à la tâche enseignante  
 DA : cours dans une autre discipline relative à celle enseignée

## Comité de délégué.e.s

**Manon Brière**

Département d'archives médicales

**Isabelle Héroux**

Département de biologie  
et biotechnologies

**Pierre-Marc Arseneault**

(automne 2018)

Département de chimie

**Nabil Houry** (hiver 2019)

Département de chimie

**Daniel Cholette**

Département de cinéma  
et d'histoire de l'art (cinéma)

**Barbara Hervieux**

Département de cinéma  
et d'histoire de l'art (histoire de l'art)

**Sabrina Carvonis**

Département d'éducation physique

**Philippe Labarre**

Département de français et lettres

**David Groulx** (hiver 2019)

Département de français et lettres

**René Villeneuve**

Département de génie civil, géomatique  
et dessin technique (géomatique)

**Sylvain Lapierre**

Département de génie civil, géomatique  
et dessin technique (génie civil)

**Sylvain Bourassa**

Département de génie électrique

**Walter Tshibangu**

Département de génie industriel

**Bora Som**

Département de gestion

**Suzanne Duranceau**

Département de graphisme

**Alain Cadotte**

Département d'histoire et géographie  
(histoire)

**Benoît Pothier**

Département d'impression

**Claude Maryse Lebeuf**

Département d'infographie

**Yassir Aboulhamid**

Département d'informatique

**Louis Fortier**

Département de langues  
(langues modernes)

**Todd Stones**

Département de langues (anglais)

**Charles Bariteau**

Département de mathématiques

**Jean-François Dubuc**

Département de mécanique du bâtiment

**Isabelle Champagne**

Département de médecine nucléaire  
et d'électrophysiologie médicale (EPM)

**Bibiane Charland**

Département de médecine nucléaire  
et d'électrophysiologie médicale (MN)

**Joan Sénéchal**

Département de philosophie

**Ariane Dumont**

Département de physique

**Virginie Chartrand**

Département de radiodiagnostic

**Carly Milorin**

Département de radio-oncologie

**Philippe de Grosbois** (automne 2018)

Département de sciences sociales

**Sophie Roy** (hiver 2019)

Département de sciences sociales

**Pierre Bayard**

Département de soins préhospitaliers  
d'urgence

**Anne-Pascale Gagné**

Département de techniques auxiliaires  
de la justice

Le Comité de délégué.e.s s'est réuni une fois à l'automne 2018, puis deux fois à l'hiver 2019.

Dans la foulée du mandat donné par l'assemblée générale du 22 mars 2018 et de la réflexion tenue lors de la rencontre du comité des délégué.e.s le 12 avril 2018, la rencontre du 6 septembre 2018 a été consacrée à l'élaboration d'un plan d'action pour dynamiser la vie syndicale. Parmi les quinze mesures retenues, soulignons la désignation sur l'exécutif d'un.e responsable des liens avec les chargé.e.s de cours et d'un.e autre pour l'application dudit plan d'action, l'organisation d'une journée de réflexion



syndicale de fin d'année, ainsi que diverses mesures récurrentes afin de dynamiser les travaux des comités du SPECA, les assemblées générales ainsi que les autres moyens de consultation, d'information et de mobilisation des membres du SPECA – dont plusieurs figurent au bilan de l'exécutif. Ce plan d'action a été adopté à l'unanimité lors de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> novembre 2018.

La rencontre du 28 mars 2019 a notamment porté sur la journée de réflexion syndicale de fin d'année; les thèmes d'ateliers et des conférences ont été discutés, les thèmes de la précarité et des préoccupations environnementales ont particulièrement retenu l'attention. La rencontre a aussi donné lieu à des échanges stimulants quant aux priorités de la négociation à venir, et ce dans la foulée des diverses activités de consultation pré-négociation tenues par l'exécutif (6 décembre 2018 sur les enjeux de table centrale, au déjeuner de la rentrée et le 14 mars 2019 sur les enjeux sectoriels). Dès l'automne prochain, l'assemblée générale pourra se prononcer sur le cahier de négociation.

La rencontre du 25 avril 2019 a surtout été l'occasion d'échanger sur l'enjeu préoccupant de la formation à distance. Stimulée par le Plan d'action numérique du gouvernement québécois qui promet des sommes importantes pour le développement du numérique en éducation, la Direction du Collège développe déjà diverses initiatives de formation à distance, mais ce sans en informer les instances où sont représentées les enseignant.e.s, et sans négocier avec le SPECA alors qu'il est clairement question des intérêts et conditions de travail des enseignant.e.s, et ce sur différents plans : aspects pédagogiques, relations de travail, défense de la propriété intellectuelle, etc. Les délégué.e.s se sont montrés préoccupé.e.s par ces enjeux et ont souligné l'urgence d'élaborer des balises permettant d'éviter que les droits des membres ne soient brimés et que le développement du télé-enseignement ne se fasse aux dépens de la qualité de la formation.

Nous remercions les délégué.e.s pour leur disponibilité et leur apport précieux à l'avancement des dossiers et au dynamisme de la vie syndicale, et ce bien au-delà des rencontres mentionnées ci-haut. 2019-2020 étant une année de négociation et de mobilisation, leur contribution sera alors particulièrement importante.

## Comité de santé et sécurité au travail

### **Chantal Asselin**

Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

### **Éric Athlan**

Département de biologie et de biotechnologies

### **Francis Soucy**

Département d'éducation physique

### **Marie-Pierre Duchaine** (substitut)

Département de techniques auxiliaires de la justice

## GOUVERNANCE DU COMITÉ

Cette année, le comité s'est penché sur ses rôles et ses responsabilités par rapport à ceux des autres instances du Collège qui interviennent en santé-sécurité. Les mécanismes internes qui sont actuellement en place ont été revus afin d'optimiser les interventions et d'assurer un meilleur suivi des dossiers en cours. Suite à cette réflexion, une réorganisation des sous-comités de travail a été réalisée. Parmi les responsabilités qui ont été précisées, il est souhaité de mettre en place des objectifs qui permettraient de mesurer l'avancement des dossiers et d'identifier des moyens de communication pour faciliter la collaboration entre les employés, les ressources humaines et la Direction. L'an prochain sera une année d'essai de ce nouveau système de gouvernance.

## PROCÉDURE DE CADENASSAGE

À la session hiver 2018, les travaux d'élaboration de la procédure de cadenassage ont été enclenchés. La firme externe ITM a répertorié la majorité des machines ou appareils dangereux. Le reste du répertoire devrait être complété cette année. Suite à la rédaction de la procédure et de son adoption à l'automne 2018, deux formations ont été organisées pour les employés concernés. Des stations de cadenassage sont maintenant installées à travers le Collège et les intervenants concernés sont au courant des procédures.

## SIMDUT

Plusieurs dossiers ont été traités au sous-comité SIMDUT dont, l'obligation du Collège de former tous les utilisateurs de produits dangereux et la révision du plan de formation du personnel selon les risques encourus, la mise à jour du protocole post-exposition accidentelle aux liquides biologiques, l'uniformisation des affiches de sécurité dans les laboratoires du Collège par type de risques, la mise à jour des fiches d'inspection des laboratoires, le suivi des audits des départements de chimie et de biologie, l'étiquetage des contenant de transvasement, l'inventaire des produits contrôlés par les départements et services, le programme de protection respiration, armoires de stockage ventilées en chimie et en biologie, la conduite à suivre pour les étudiantes enceintes ou qui allaitent dans les laboratoires de chimie et de biologie, le choix des types de gants, etc. Ces différents sujets ont également été présentés au comité SST.

Nous souhaitons aussi souligner le départ de Christiane Lecomte à titre de consultante et enseignante responsable du SIMDUT depuis une dizaine d'années. Nous tenons à souligner sa rigueur, son incommensurable compétence, son professionnalisme et sa détermination à faire valoir la santé et la sécurité au Collège.

## LABORATOIRE DE BÉTON EN GÉNIE CIVIL

L'analyse du rapport de visite de la CNESST de mars 2018 a permis de mettre en place différentes mesures afin de réduire les quantités de poussières respirées par le personnel et les étudiants. Une grue mobile, semblable à celle utilisée en médecine nucléaire pour déplacer le blindage, a également été achetée afin de faciliter la manutention de charges lourdes dans ce département.

## Comité École et société

**Manon Brière**

Département d'archives médicales

**Suzanne Duranceau**

Département de graphisme

**Thomas Dussert** (vice-président aux affaires pédagogiques)

Département de philosophie

**Christian Goyette** (secrétaire et responsable des communications)

Département de sciences sociales (sociologie)

**Philippe de Grosbois**

Département de sciences sociales (sociologie)

**Jean-François Millette**

Département d'histoire et géographie (histoire)

**Joan Sénéchal**

Département de philosophie

**René Villeneuve**

Département de géomatique

Dans la foulée des travaux initiés en 2017-2018 sur le thème de la précarité étudiante, le comité s'est réuni à deux reprises à l'automne 2018 (13 septembre et 1<sup>er</sup> novembre). Un examen plus approfondi des informations existantes à propos des étudiant.e.s du Collège Ahuntsic et du reste du réseau (en particulier les données du SIPECS et de l'étude réseau du SPECS) a été initié et tend à valider les hypothèses de départ : certaines fragilités extra-scolaires affectent de différentes façons la réussite de nos étudiant.e.s. À titre d'exemple, on observe sans grande surprise qu'un nombre considérable vit une certaine précarité financière et dépend du programme d'aide financière gouvernemental et du travail salarié pour subvenir à ses besoins. Autre exemple : deux catégories d'étudiant.e.s (les étudiant.e.s immigrant.e.s et les étudiant.e.s de première génération) partagent le fait d'avoir généralement une moyenne générale au secondaire plus basse que la moyenne, une moins bonne réussite en première session, et sont plus susceptibles d'avoir à assumer des responsabilités familiales diverses. L'entrevue avec Elizabeth Doiron-Gascon publiée dans le deuxième numéro du *SPECA-Hebdo* de l'automne permet de mettre en évidence d'autres problématiques peu documentées, et notamment la situation de précarité des stagiaires – dont s'est saisi à juste titre le mouvement étudiant pour la rémunération des stages au cours des derniers mois.

Il avait été prévu, par le comité, que les analyses seraient approfondies afin d'être présentées et discutées avec les membres du SPECA, de différentes façons (article dans le *SPECA-Hebdo*, diner-causerie, etc.), afin que soient discutées de possibles mesures à mettre en œuvre pour mieux soutenir ces étudiant.e.s fragilisés.e.s, ce qui serait la base de revendications à présenter au Collège en ce sens. Le manque de temps des membres de l'équipe a fait en sorte que ces projets n'ont pas encore été réalisés.

## Comité d'action et de concertation en environnement (CACE)

### **Mathieu Brière-Provencher**

Département de sciences sociales (sociologie)

### **Claude Maryse Lebeuf**

Département d'infographie

### **Dominic Ménard-Bilodeau** (hiver 2019)

Département d'histoire et géographie (géographie)

### **Annie Olivier** (automne 2018)

Département de cinéma et d'histoire de l'art (histoire de l'art)

### **Douce Michaud**

Département de biologie et de biotechnologies

## RÉALISATIONS 2018-2019

Aujourd'hui, l'actualité place le monde en face de l'urgence climatique et environnementale. La jeunesse se sent directement concernée et demande des comptes à la génération des adultes, dont nous faisons partie. Quelques-uns d'entre nous ont manifesté et se préparent pour la grève du 27 septembre prochain. Or, il semble y avoir du travail à faire pour mobiliser l'ensemble des communautés du Collège. Et, de notre côté, nous constatons que l'action du CACE est ralentie depuis maintenant quelques années.

Les ressources humaines, encore trop limitées, ralentissent le rythme d'implantation de certaines solutions et le partage, avec notre communauté, d'informations sur les changements à mettre en place en environnement. Malgré tout, quelques projets ont cheminé...

### AUTOMNE 2018

- Les enseignant.e.s membres du CACE ont amorcé une tournée des départements en compagnie de Pascal Labonté, le technicien en environnement du Collège. Huit départements sur 26 ont été rencontrés. Nous avons partagé notre réflexion sur la problématique des documents imprimés invendus et la réduction de consommation du papier; recueilli des commentaires sur la collecte des déchets, l'organisation du recyclage, les îlots de chaleur, l'accès en vélo au stationnement arrière, le verdissement dans et autour du Collège, la saleté des lieux et la gestion des plastiques à usage unique.
- Octobre : Participation à une consultation organisée par l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville sur le Plan local de déplacement auprès des institutions. Production (et remise à l'arrondissement) d'un rapport sur l'accès au Collège pour les piéton.ne.s et cyclistes.
- Élargissement de la collecte sélective dans divers lieux du Collège : petites composantes (attaches à pain, goupilles de contenant de crème en plastique et goupilles de cannettes) pour la fabrication de fauteuils roulants (au local du SPECA), stylos vides et crayons, piles, CD et cartouches d'encre (par la COOP) et collecte de métaux divers (entre autres, fils de cuivre).
- Rencontre du Service des communications pour améliorer l'accès aux informations environnementales à partir du site Web du Collège.
- Présence d'une membre du CACE sur le Comité de mobilisation du SPECA, pour les prochaines négociations.

## HIVER 2019

- Au cours de la présente année (session d'hiver), Dominic Ménard-Bilodeau a pris le relais d'Annie Olivier sur le comité.
- Rédaction d'une lettre à Nathalie Vallée en lien avec le Pacte pour la transition écologique et organisation de son appui et de sa remise avec toutes les associations du Collège.
- Élaboration de procédures pour l'organisation, au Collège, d'événements éco-responsables (bientôt en ligne).
- Évaluation des différentes options de tasses réutilisables pour le café étudiant et la cafétéria du Collège.
- Activité *Les ami(e)s de la serre* : production de pousses pour nos potagers et pour distribution à la communauté (en collaboration avec Ville-en-vert).
- Élaboration d'une carte compilant la provenance des étudiant.e.s au Collège (contribution bénévole d'une enseignante du Département de géomatique). On constate que 60 % des étudiant.e.s habitent entre 5-10 km du Collège.
- Semaine du 15-19 mars 2019 : À la conférence d'ouverture du Colloque des sciences humaines, Dominic Champagne a été invité pour parler du Pacte pour la transition écologique. Le colloque a aussi présenté des conférences sur des thèmes comme la décroissance. De plus, l'événement a été sans papier et carboneutre, le Collège ayant compensé les émissions de carbone lors du déplacement des invité.e.s.
- Semaine du 8-11 avril : Festival Éco Ahuntsic. Participation des enseignant.e.s membres du CACE au quiz *Génies en herbe* sur l'environnement.
- Juin 2019 : Projet *Régio* – excursion d'une semaine avec des étudiant.e.s en Gaspésie afin de vivre une immersion sociologique dans une région québécoise, tout en abordant le thème du développement durable.

Nous espérons que la situation d'urgence actuelle amènera la communauté du Collège, de sa Direction à ses étudiant.e.s, en passant par ses employé.e.s, à s'impliquer concrètement pour que nos choix communs contribuent aussi à améliorer les perspectives environnementales.

## Comité-conseil de la recherche

### Chantal Asselin

Représentante pour la formation technique  
Département de médecine nucléaire et d'électrophysiologie médicale (MN)

### Maria Grazia Baruffaldi

Représentante pour la formation préuniversitaire  
Département de sciences sociales (anthropologie)

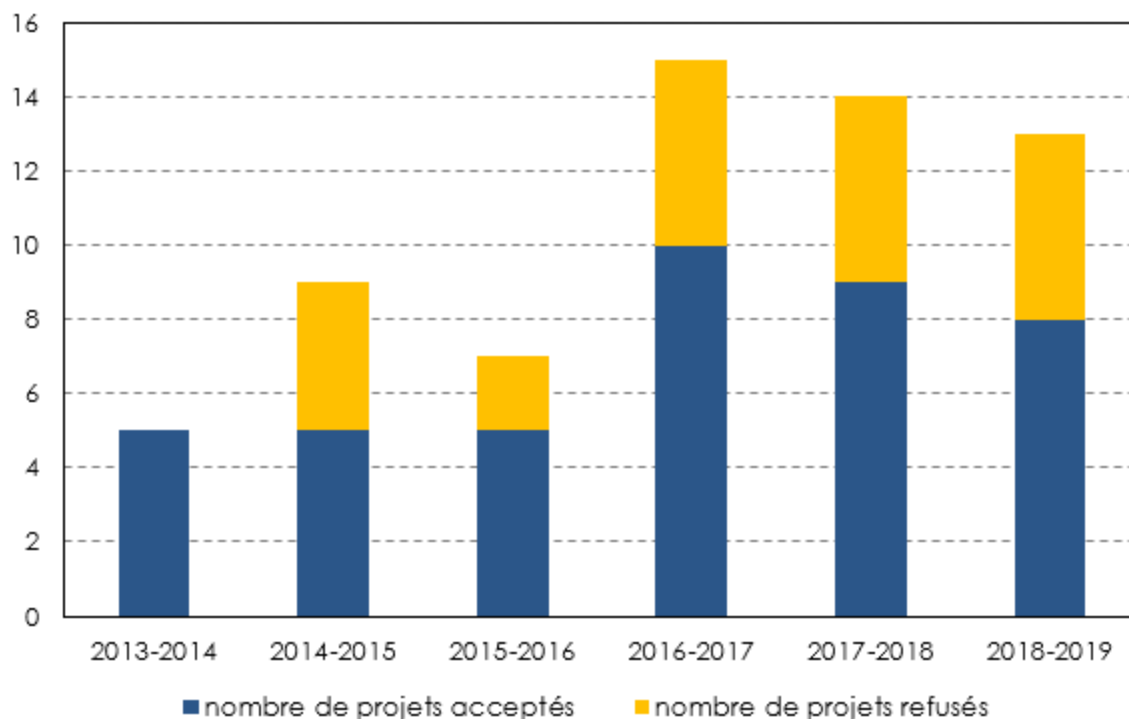
### Caroline Proulx

Représentante pour la formation générale  
Département de français et lettres

Au cours de l'année, le Comité-conseil de la recherche (CCR) :

- a tenu neuf rencontres au cours desquelles il a analysé à ce jour 13 projets de recherche dont sept ont été soumis par des chercheurs du Collège pour divers organismes subventionnaires et six ont été soumis par des chercheurs externes qui souhaitent effectuer une étude au Collège. Les projets sont majoritairement dans le domaine de l'éducation.
- a poursuivi les travaux qui permettront d'amender la *Politique institutionnelle sur la recherche (PO-22)* en fonction des exigences de la nouvelle *Politique sur la conduite responsable de la recherche des Fonds de recherche du Québec*.

### Nombre de projets de recherche déposés dans les cinq dernières années



## Équipe santé mieux-être

### **Manon Brière**

Département d'archives médicales

### **Lysann Hounzell**

Département d'archives médicales

### **Dominique Rioux**

Département de français et lettres

Le comité a ciblé ses efforts sur la réalisation des quatre sphères d'activités prévues dans le plan d'action 2018-2019.

Les différentes interventions ont été réalisées en fonction de la disponibilité des ressources au Collège. Comme chaque année, une évaluation des activités sera réalisée et des ajustements proposés pour l'an prochain.

### **PROJET 1 : CONFÉRENCE SUR LA FLEXIBILITÉ PSYCHOLOGIQUE**

Une conférence s'est déroulée lors du Colloque pédagogique en janvier 2019. L'intérêt pour le sujet était présent et d'actualité. Les participant.e.s ont grandement apprécié.

Nous avons eu un taux record de participation pour la demi-journée d'activités du PSME. Il y a eu plus de 215 participant.e.s. Antérieurement, les inscriptions tournaient autour de 130 personnes en moyenne.

### **PROJET 2 : RESSOURCES MÉDICALES CENTRALISÉES SUR LE SITE WEB DU COLLÈGE**

Il est maintenant possible de trouver les coordonnées de différentes ressources sur le site Web du Collège : <https://www.collegeahuntsic.qc.ca/services-aux-employes/sante-psychologie-et-prevention/programme-sante-mieux-etre/ressources-sante-centralisees>

Vous y retrouverez entre autres des renseignements sur :

- les ressources médicales du gouvernement du Québec (Portail santé mieux-être);
- comment obtenir un rendez-vous médical rapidement;
- comment consulter vos derniers résultats d'imagerie ou prélèvements;
- les services sociaux et communautaires du grand Montréal;
- l'aide disponible au parents ayant des problématiques liées à l'enfance ou l'adolescence;
- les médecines alternatives;
- l'accès aux renseignements médicaux contenus à votre dossier médical ou à celui d'une personne dont vous avez la charge;
- les autres ressources tels que le programme d'aide au personnel (PAP).

### **PROJET 3 : GROUPE DE DISCUSSION COOPÈRE**

Le 29 novembre 2018, un atelier sur les facettes de l'engagement paternel a eu lieu. L'activité était d'une durée d'une heure et dix personnes y ont participées. L'évènement a été bien apprécié. Malheureusement, nous avons dû annuler la rencontre prévue à la session d'hiver 2019.



## PROJET 4 : PROPRIÉTÉ DES LIEUX

Cette intervention est en attente des données sur l'utilisation de la plateforme concernant les demandes de service. En ce qui concerne le projet de réaménagement du salon du personnel, une rencontre avec la Direction des ressources matérielles est prévue afin de connaître les éléments sur lesquels nous pourrions aller de l'avant.

## AUTRES ACTIVITÉS

En plus des quatre principaux projets, d'autres activités ont été réalisées :

- Semaine « Mon collègue sans fumée »;
- Semaine sur la santé réalisée au salon du personnel où plusieurs activités ont eu lieu (kiosques divers sur la promotion de la santé, jeux de société, journée créative, conférence sur le nouveau guide alimentaire, etc.);
- Défi course Ahuntsic;

De plus, un plan de communication a été élaboré afin de mieux faire connaître le PSME. Ce plan prévoyait entre autres :

- la promotion conjointe de la demi-journée PSME avec le Colloque pédagogique;
- le nouveau portail du Collège;
- le Facebook du PSME (à compléter);
- un support à bannière publicitaire de type Para-Post;
- des serviettes de table avec le logo du PSME utilisées lors du dîner d'accueil des employé.e.s et durant les demi-journées pédagogiques;
- la présence du logo du PSME dans le nouveau dépliant du Centre sportif;
- la promotion du PSME sur les télévisions du Centre sportif.

## Comité de recours

**Ginette Cartier**

Département d'histoire et géographie (histoire)

Établi en vertu du règlement R-11 (condition d'admission des étudiants), le Comité de recours est composé de la registraire Maryse Lamothe (à la session d'automne), d'une API (Nathalie Boies, Julie Bataille, Mélanie Rocheleau et Nathalie Michon en alternance) et d'une enseignante (Ginette Cartier).

Pour la session d'automne 2018, le comité s'est réuni le vendredi 17 août et le lundi 20 août; puis, de manière exceptionnelle le 6 septembre, le 21 septembre et le 27 novembre; pour la session hiver 2019, le comité s'est réuni le jeudi 18 janvier et le vendredi 19 janvier.

Pour faire suite à l'avis de renvoi reçu du Collège (après avoir échoué la moitié de leurs cours lors d'une deuxième reprise), 36 étudiant.e.s ont demandé à être entendu.e.s par le comité pour exposer les raisons spéciales et exceptionnelles expliquant leurs échecs et surtout, les raisons qui permettraient au Collège de les réintégrer. La plupart d'entre eux-elles (29) ont fait l'objet d'une recommandation de réadmission sous condition (services du SAIDE; service aux étudiants; allègement de session à 5 cours et moins).

Comme ces dernières années, la cause de la répétition des échecs qui revient le plus souvent concerne des problèmes personnels (décès d'un proche aux conséquences déstabilisantes, maladie ou problème de santé non ou mal diagnostiqué), l'ignorance des services offerts par le Collège, et non des problèmes d'ordre pédagogique.

Le tableau suivant montre les résultats du comité.

SESSION	NOMBRE DE DOSSIERS	RENOIS	RÉADMISSION
AUTOMNE 2018	17	4	13
HIVER 2019	19	3	16

Après examen de chaque dossier, le comité a fait parvenir ses recommandations (de maintien du renvoi ou de réadmission) à la Direction des études qui a pris la décision finale.

## ANNEXE I

### DONS DE SOLIDARITÉ 2018-2019

CAUSE	ORGANISMES	MONTANT
<b>Le travail et l'emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ UTTAM</li> <li>■ Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi</li> <li>■ Comité Chômage de Montréal (renouvellement adhésion + don)</li> </ul>	400,00 \$ 200,00 \$ 200,0c \$
<b>L'éducation populaire et la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Centre St-Pierre</li> <li>■ Revdec</li> <li>■ MEPACQ</li> </ul>	150,00 \$ 150,00 \$ 200,00 \$
<b>L'action sociale et communautaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ligue des droits et libertés (renouvellement adhésion)</li> <li>■ GRIS-Montréal</li> <li>■ Les Jumeleurs / espace communautaire</li> <li>■ Collectif La Grande Transition</li> <li>■ Fondation Léo-Cormier</li> <li>■ AQEIPS</li> <li>■ Organisation populaire pour les droits sociaux Mtl</li> <li>■ Mission Bon Accueil</li> <li>■ Collectif Échec à la guerre (appui : 100 \$; renouvellement : 50 \$)</li> <li>■ Groupe communautaire <i>L'itinéraire</i> (revue : 124,18 \$ + don : 25,82 \$)</li> <li>■ IRIS (renouvellement adhésion 2019)</li> <li>■ ATTAC-Québec (appui : 100 \$; renouvellement : 50 \$)</li> <li>■ RIVO-Résilience</li> <li>■ Comité BAILS</li> <li>■ AGÉCA (coup de pouce pour Noël)</li> <li>■ Solidarité paniers de Noël (CSN)</li> <li>■ Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière (père Josée)</li> <li>■ ICÉA (renouvellement adhésion 2019)</li> </ul>	200,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$ 200,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$ 200,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$ 200,00 \$ 150,00 \$ 100,00 \$ 150,00 \$
<b>La condition féminine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Fondation La rue des Femmes</li> <li>■ Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF)</li> <li>■ Fondation Léa Roback</li> <li>■ Fédération des femmes du Québec (FFQ)</li> <li>■ Action Travail des Femmes</li> <li>■ CALACS</li> <li>■ CCMM-CSN (Collectif du 8 mars)</li> </ul>	150,00 \$ 200,00 \$ 150,00 \$ 200,00 \$ 200,00 \$ 150,00 \$ 150,00 \$
<b>La presse indépendante</b>		
<b>La solidarité internationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ SUCO</li> <li>■ Amnistie internationale</li> <li>■ SolidArQc</li> <li>■ Projet accompagnement Québec-Guatemala (PAQG)</li> <li>■ CISO (Renouvellement adhésion : 100 \$ + don : 100 \$)</li> </ul>	200,00 \$ 200,00 \$ 150,00 \$ 200,00 \$ 200,00 \$
<b>TOTAL : 6 300,00 \$</b>		

## ANNEXE II

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné l'État des résultats du Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic (FNEEQ-CSN) pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018.

L'examen a comporté une revue générale des registres comptables, des documents bancaires ainsi qu'un sondage des registres et pièces justificatives.

À notre avis, les états financiers représentent fidèlement la situation financière du SPECA.



Vincent Roy



Fabrice Desormeaux

Vérificateurs des livres du SPECA pour 2017-2018

Le 30 avril 2019





9155, rue Saint-Hubert | [www.speca.info](http://www.speca.info)  
Local : G-1145 | [spec@collegeahuntsic.qc.ca](mailto:spec@collegeahuntsic.qc.ca)  
Montréal (Québec) | Tél. : 514 388-8696 / 514 389-5921 # 5110  
H2M 1Y8 | Télécopieur : 514 388-7234